

Charte

de la vie au Centre Scolaire

- ⇒ **La charte met les jeunes dans de bonnes conditions pour apprendre.**
- ⇒ **Elle donne du sens aux relations entre tous les membres de la Communauté scolaire.**
- ⇒ **Elle permet aux jeunes et aux adultes de vivre ensemble de façon harmonieuse.**

Toutes les sociétés ont des lois. Quand il n'y a pas de loi bien établie, ce sont les plus forts qui s'imposent aux autres. Toutes les écoles ont des règlements. Si chacun faisait ce qu'il voulait quand il en a envie, il n'y aurait pas de vie possible ensemble.

Dans notre Centre scolaire, c'est la même chose. Notre école a été créée pour permettre aux jeunes de la région de construire leur avenir. Nous, adultes et jeunes, devons tout mettre en œuvre pour que chacun puisse apprendre autant qu'il le peut. Un jeune n'apprend bien que s'il se sent respecté et protégé. C'est à cela que nous devons veiller ensemble.

C'est la raison pour laquelle cette charte a été écrite. Nous savons bien que ce n'est pas facile de tout respecter tous les jours, ni pour les jeunes ni pour les adultes. Mais c'est un idéal vers lequel nous voulons aller en nous référant à l'Évangile, à Don Bosco et aux valeurs humaines en privilégiant l'accueil de tous, le travail en équipe, la tolérance, la confiance, la joie, la prévention.

Les adultes consacrent du temps et de l'énergie pour transmettre aux jeunes ce qu'ils savent du monde et de la meilleure manière de se comporter. C'est difficile pour les uns et pour les autres. Pour les jeunes qui n'aiment pas recevoir de leçons. Pour les adultes qui répètent souvent la même chose..

On devient vraiment adulte quand on assume ses responsabilités, quand on peut vivre en harmonie avec les autres et quand on peut contribuer à rendre meilleur le monde dans lequel nous vivons.

C'est pour que toi et tous les jeunes, vous puissiez devenir des adultes et pour que nous puissions vivre ensemble à l'école que nous avons chacun le devoir de respecter cette charte.

Dans notre Centre scolaire, nous affirmons que

Chaque être est unique. Il a sa propre identité.*

** C'est un droit qui découle de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.*

Il a le droit au respect de la part de chacun.

Pas un seul être humain n'a le droit d'en mépriser ou d'en humilier un autre. Dans le respect de notre règlement, personne ne peut contraindre quelqu'un à penser, à dire ou à faire quelque chose sous la menace ou par la force.

Tes engagements

en tant que jeune

- respecter chaque personne, jeune ou adulte, fort ou faible, fille ou garçon dans sa différence ;
- considérer chacun comme tu voudrais être considéré ;
- adapter ton langage à tes interlocuteurs ;
- respecter la personnalité des élèves dans leurs différents choix d'option (particulièrement en accueil et en professionnelle).

Nos engagements

en tant qu'adultes

- respecter chaque personne, jeune ou adulte, fort ou faible, femme ou homme dans sa différence ;
- considérer chacun comme on voudrait être considéré ;
- parler à chacun comme on voudrait que l'on nous parle ;
- respecter la personnalité des élèves dans leurs différents choix d'option (particulièrement en accueil et en professionnelle).

Ne pas être fidèle à ses engagements c'est, par exemple...

- se moquer de son nom, qui est la marque de son identité, de son physique, de sa famille et de lui en général,
- voler un autre jeune ou un adulte, racketter,
- insulter, menacer, défier un jeune ou un adulte pour l'intimider ou l'humilier,
- harceler, agresser sexuellement,
- porter des vêtements ou accessoires provocants avec des inscriptions insultantes
- ne pas être attentif à son hygiène.

Si nous ne faisons pas respecter ce droit et ne le respectons pas nous-mêmes, ce serait comme si nous acceptions...

- que certains profitent de toi,
- que certains puissent se servir des plus faibles pour prouver qu'ils sont plus forts, qu'on doit leur obéir,
- que certains soient obligés de vivre dans la peur
- des remarques dévalorisant la personne,
- le racisme...

Dans notre Centre scolaire, nous affirmons que

*Chaque jeune a droit à la protection**

** C'est un droit inscrit dans la déclaration des Droits des Enfants qui prévoit la protection des enfants et des jeunes jusqu'à leur majorité au moins.*

Les adultes doivent protéger les jeunes de ce qui les menace.

Les adultes sont responsables des jeunes. Les jeunes ont droit au respect des adultes, mais, étant donné leur âge et donc la nécessité de leur protection, ils restent sous leur autorité.

Tes engagements

en tant que jeune

- écouter et respecter les adultes qui ont la charge de ton éducation, de ton instruction et de ton bien-être,
- aider les jeunes victimes d'injustice.

Nos engagements

en tant qu'adultes

- tous les adultes s'engagent à protéger les jeunes le plus rapidement possible et à leur venir en aide lorsqu'ils pensent que ceux-ci sont victimes de violence,
- les adultes s'engagent à être attentifs au bien-être des jeunes, à leurs difficultés et à leur développement personnel,
- adapter les sanctions à la gravité des fautes.

Ne pas être fidèle à ses engagements c'est, par exemple...

- refuser l'expérience des adultes, leurs interventions et leurs décisions,
- refuser d'expliquer une décision prise.

Si nous ne faisons pas respecter ce droit et ne le respectons pas nous-mêmes, ce serait...

- se désintéresser de ton sort,
- faire croire qu'un jeune non instruit et non éduqué a autant de chances qu'un autre dans la vie,
- penser que les jeunes n'ont besoin de personne pour leur éducation,
- accepter que les jeunes doivent se débrouiller sans aide.

Dans notre Centre scolaire, nous affirmons que

*Chaque jeune a le droit d'apprendre**

** C'est un droit inscrit dans la Constitution belge.*

Le Centre scolaire a été mis en place pour faciliter cela. La Communauté française de Belgique dépense chaque année plus de 5500 € **pour toi** (salaires, fonctionnement...), pour préparer ton avenir, pour que tu puisses apprendre et te former.

Tes engagements

en tant que jeune

- arriver à l'heure, être présent et attentif à chaque cours,
- ne pas perdre du temps ni en faire perdre aux autres,
- venir en classe avec son matériel,
- apprendre au maximum de ses possibilités,
- prendre des initiatives nécessaires à sa réussite (rattrapage, remise en ordre, ...)
- s'entraider entre jeunes
- faire le travail demandé et le rendre à temps,
- respecter le matériel et les locaux prévus pour l'enseignement et le bien-être de tous.

Nos engagements

en tant qu'adultes

- faire travailler les élèves au mieux de leurs possibilités avec une attention particulière pour les élèves en difficulté.
- accueillir les élèves à l'heure,
- ne pas accepter que les élèves perdent leur temps ou en fassent perdre aux autres,
- fournir aux élèves les documents et équipements nécessaires,
- vérifier et corriger les travaux dans des délais raisonnables,
- fournir des évaluations régulières,
- faire respecter le matériel et les locaux prévus pour l'enseignement et le bien-être de tous,
- être attentif à la répartition du travail donné aux élèves.

Ne pas être fidèle à tes engagements c'est, par exemple...

- arriver en retard, ne pas venir au cours, ne pas avoir ton matériel, sans excuse valable,
- ne pas écouter le professeur, gêner le travail des autres, te faire renvoyer du cours,
- ne pas étudier, ne pas apprendre,
- t'agiter pendant les cours,
- abîmer exprès le matériel ou les locaux,
- ne pas te remettre en ordre.

Si nous ne faisons pas respecter ce droit et ne le respectons pas nous-mêmes, ce serait...

- négliger de te préparer au monde du travail, se désintéresser de toi,
- te priver de la possibilité de t'épanouir et de faire fructifier tes dons,
- comme si nous gaspillions l'argent public qui pourrait aussi servir à autre chose (par exemple : aide aux SDF, recherche pour le SIDA, aide aux pays pauvres, etc.)
- comme si nous méprisions tous les gens qui paient leurs impôts,
- comme si nous trouvions normal que les jeunes n'aillent pas à l'école et travaillent dès l'âge de 7 ou 8 ans comme c'est le cas dans certains pays.

Dans notre Centre scolaire, nous affirmons que

Nous vivons dans un pays libre où chacun peut faire entendre son point de vue.*

** C'est un droit inscrit dans la Constitution belge.*

Chacun peut faire entendre son point de vue **à condition que ce ne soit blessant pour personne. Le racisme et la violence sont inadmissibles.**

Tes engagements

en tant que jeune

- réfléchir avant de t'exprimer et d'agir,
- régler tes problèmes par la discussion,
- utiliser les formes prévues (mots, ton, attitude),
- écouter, respecter les points de vue différents des tiens en cherchant à les comprendre, sans les juger,
- respecter les règlements du Centre scolaire,
- faire des propositions quand tu penses qu'il serait mieux de faire autrement,
- avoir une attitude non violente.

Nos engagements

en tant qu'adultes

- apprendre aux jeunes à exprimer clairement leurs idées,
- apprendre aux jeunes à communiquer de manière non violente,
- apprendre aux jeunes les codes utilisés dans notre société pour l'expression écrite et orale,
- respecter les règlements du Centre scolaire.

Ne pas être fidèle à ces engagements ce serait, par exemple...

- parler tout le temps sans réfléchir
- couper la parole aux autres,
- ne pas respecter les formes,
- refuser d'écouter,
- mentir ou chercher à embrouiller les autres,
- insulter celui qui a un point de vue différent du sien, se moquer de lui,
- utiliser la violence ou la contrainte pour faire entendre tes idées.

Si nous ne faisons pas respecter ce droit et ne le respectons pas nous-mêmes, ce serait...

- comme si nous acceptions la violence pour régler les désaccords.